



Litige xxxxxx - Remboursement Bagages non enregistrés.

Par **Nicolas Barreau**, le **25/10/2016** à **11:16**

Bonjour,

Lors de mon voyage mi septembre, nous avons été confronté à un désagrément avec xxxxxx. En effet, lors de l'embarquement nous n'avions pas de bagage enregistré (alors que nous avons payé 70 Euros pour cela). Notre bagage était enregistré uniquement pour le retour. Nous avons dû nous acquitter de la somme de 35 Euros pour pouvoir embarquer. Aujourd'hui xxxxxx refuse de nous rembourser, rejetant la faute sur la compagnie aérienne et refusant de contacter la compagnie. Il semblerai que plusieurs personnes ai déjà été confrontés à ce problème avec xxxxxx. La réponse du service client est lamentable avec une réponse et des "preuves" complètement incompréhensibles et me demande de voir ça avec la compagnie aérienne:

Bonjour Monsieur *****,

Je vous remercie de votre email et vous confirme que, faisant partie du service réclamations, j'ai examiné avec attention votre dossier.

Je voudrais vous informer que, par rapport a notre gestion de votre cas, on a bien informé a la compagnie aérienne que vous avez compris un balise pour le passager ***** ***** , vous pouvez vérifier les numéro de billets correspondant aux votres balises.

Nous vous recomande de réclamer a xxxxxx, parce que c'est lui qui a fait l'error, donc si les balises n'etions pas comprise, lui ne nous enverrais pas cette numeration de vol:

4.ME 0552816570777 2104/18JUL A
5.ME 0552816570778 2104/18JUL A

Voici on peut voire la confirmation de le balise pour l'aller et le retour sur notre système.

Nous espérons vous avoir fourni une réponse exhaustive et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je ne comprends pas cette réponse ni pourquoi je dois régler ce problème par moi même.

Merci d'avance pour vos suggestions.

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.